

N° analyse : 70270-20-3944 Type analyse : D2CL_C
Origine échantillon : VILLARS-LE-SEC Point surveillance : 174
Ecole
Installation : CROIX-VILLARS (UDI)
eau traitée au chlore (U.G.E.) CC SUD TERRITOIRE
prélevé sous accréditation par Mr Bernard (BER) Laboratoire PMA
Date de prélèvement : 13/10/2020 à 08h50
Date de réception : 13/10/2020 à 12h00
Date de début des essais : 13/10/2020 à 13h00

ARS BOURGOGNE FRANCHE COMTE
UNITE SANTE ENVIRONNEMENT NFC
8 RUE HEIM CS 90247
90005 BELFORT CEDEX

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 1 page(s).
Pour déclarer, ou non, la conformité, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.
Les déclarations de conformité ne sont pas couvertes par l'accréditation.
Référence méthode(s) prélèvement : FD T 90-520 / NF EN ISO 19458(T 90-480)

METAUX ET MICROPOLLUANTS MINERAUX		Labo (1)	Valeur (2)	Incertitude	Unité	Limite de qualité	Référence de qualité	Méthode
(*)	Antimoine	A	<0.5		µg/l	5		NF EN ISO 17294-2 (digestion le cas échéant méthode interne O0845LAB)
(*)	Cadmium	A	<0.025		µg/l	5		NF EN ISO 17294-2 (digestion le cas échéant méthode interne O0845LAB)
(*)	Chrome	A	<1.0		µg/l	50		NF EN ISO 17294-2 (digestion le cas échéant méthode interne O0845LAB)
(*)	Cuivre	A	0.036		mg/l	2	1	NF EN ISO 17294-2 (digestion le cas échéant méthode interne O0845LAB)
(*)	Fer total	A	<20		µg/l		200	NF EN ISO 17294-2 (digestion le cas échéant méthode interne O0845LAB)
(*)	Nickel	A	<1.0		µg/l	20		NF EN ISO 17294-2 (digestion le cas échéant méthode interne O0845LAB)
(*)	Plomb	A	<1.0		µg/l	10		NF EN ISO 17294-2 (digestion le cas échéant méthode interne O0845LAB)
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES		Labo (1)	Valeur (2)	Incertitude	Unité	Limite de qualité	Référence de qualité	Méthode
(*)	Nitrites	A	<0.01		mg/l NO2	0.5		NF EN 26777

(1) Laboratoire de réalisation de l'analyse (n° accréditation)
A=Laboratoire Pays de Montbéliard Agglomération (1-6554) La liste des sites accrédités et portées disponibles sur www.cofrac.fr

(2) Les résultats précédés du signe < correspondent aux limites de quantification.
NC : somme non cumulable (tous les éléments de la somme sont inférieurs aux limites de quantification)
(*) indique que le paramètre est couvert par l'accréditation.
Les incertitudes sont disponibles sur demande.

Les résultats sont rendus en prenant en compte les matières en suspension (MES) sauf quand la filtration est indiquée dans les normes analytiques.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai et tels qu'ils ont été reçus.

analyse réalisée dans le cadre du contrôle sanitaire réglementaire conformément au code de la santé publique

CONCLUSIONS Eau conforme aux limites et satisfaisante au regard des références de qualité

Renseignements Complémentaires

Pour les paramètres sous-traités : voir résultat CARSO joint.

Isabelle CUVIER
Coordinatrice



Edité le : 23/10/2020

Rapport d'analyse Page 1 / 2

LABORATOIRE D'ANALYSE DE LA COMMUNAUTE

D'AGGLO. DU PAYS DE MONTBELIARD
RUE DE LA CORNETTE LA CHARMOTTE
25420 VOUJEAUCOURT

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 2 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

Dans le cas où le laboratoire n'a pas réalisé l'étape de prélèvement, les résultats s'appliquent uniquement à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Identification dossier :	LSE20-160431		
Identification échantillon :	LSE2010-47909-1	Analyse demandée par :	ARS BOURGOGNE FRANCHE COMTE - 90004 BELFORT
Référence échantillon commanditaire:	70270-20		
Nature:	Eau de production		
Point de Surveillance :	VILLARS LE SEC	Code PSV :	000000174
Localisation exacte :	ECOLE - ROBINET TOILETTES		
Dept et commune :	90 VILLARS LE SEC		
UGE :	0059 - COMMUNAUTE COMMUNES SUD TERRITOIRE		
Type d'eau :	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE		
Type de visite :	D2	Type Analyse :	D2CL2
Nom de l'exploitant :	COMMUNAUTE COMMUNES SUD TERRITOIRE Service des Eaux - 6 rue Juvénal Viellard - Site d 90600 GRANDVILLARS	Motif du prélèvement :	CS
Nom de l'installation :	CROIX-VILLARS	Type :	UDI
Prélèvement :	Prélevé le 13/10/2020 à 08h50 Réception au laboratoire le 14/10/2020 Prélevé par le client Cédric BERNARD	Code :	000118

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Toutes les informations relatives aux conditions de prélèvement ont été transmises par le client.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client.

Date de début d'analyse le 14/10/2020

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Analyses physicochimiques <i>Paramètres de la désinfection</i>							
Chlorites	90D2CL_2*	< 0.010	mg/l ClO ₂ -	Chromatographie ionique	NF EN ISO 10304-4	0.2	#

Edité le : 23/10/2020

Identification échantillon : LSE2010-47909-1

Destinataire : LABORATOIRE D'ANALYSE DE LA COMMUNAUTE

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité
COV : composés organiques volatils						
<i>Solvants organohalogénés</i>						
Bromoforme	90D2CL_2*	< 0.50	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	#
Chloroforme	90D2CL_2*	15	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	#
Chlorure de vinyle	90D2CL_2*	< 0.50	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	0.5
Dibromochlorométhane	90D2CL_2*	1.7	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	#
Dichlorobromométhane	90D2CL_2*	5.7	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	#
Somme des trihalométhanes	90D2CL_2*	22.40	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	100 00
Epichlorhydrine	90D2CL_2*	< 0.05	µg/l	Purge and Trap /GC/MS	Méthode interne M_ET105	0.1
HAP : Hydrocarbures aromatiques polycycliques						
<i>HAP</i>						
Benzo (b) fluoranthène	90D2CL_2*	0.0027	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	#
Benzo (k) fluoranthène	90D2CL_2*	0.0009	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	#
Benzo (a) pyrène	90D2CL_2*	0.0008	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	0.010
Benzo (ghi) pérylène	90D2CL_2*	< 0.0005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	#
Indéno (1,2,3 cd) pyrène	90D2CL_2*	< 0.0005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	#
Somme des 4 HAP quantifiés	90D2CL_2*	0.0036	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	0.100
Composés divers						
<i>Divers</i>						
Acrylamide	90D2CL_2*	< 0.1	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET130	0.1

90D2CL_2* ANALYSE (D2CL_2) EAU DE DISTRIBUTION (ARS90-2018)

Eau conforme aux limites et références de qualité fixées par le Code de la Santé Publique, articles R 1321-1 à 1321-5, arrêté du 11 janvier 2007 pour les paramètres analysés.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Les résultats sont rendus en prenant en compte les matières en suspension (MES) sauf quand la filtration est indiquée dans les normes analytiques.

(Déclaration de conformité non couverte par l'accréditation)

Sébastien GASPARD
Responsable de laboratoire

